

# La lettre de l' ORT

N° 18 - Février 2007

TRIBUNE LIBRE

## TRIBUNE LIBRE :

• **La performance par la maîtrise des délais.**  
( Jean-Luc Maurat).....1

## INFORMATIONS DEBATS ECHANGES :

• **Evénements marquants du 4ème trimestre**  
2006..... 2 / 3

• **Prochaines rencontres 2007**.....3

## ACTUALITES REGLEMENTAIRES :

• **Inscription au registre, interdictions de**  
**circulation, limiteur de vitesse, vitesses**  
**maxi autorisées, transport de marchandises**  
**dangereuses, décret «temps de travail»**....4

## BREVE :

• **Le suivi des entreprises de transport en**  
**Midi-Pyrénées**.....4

## La performance

### par la maîtrise des délais

Après des décennies de quête acharnée du rapport qualité-prix, les entreprises se trouvent aujourd'hui fragilisées pour avoir trop souvent négligé le troisième critère indissociable de la performance globale, **le délai**.

La fonction logistique, par nature transversale à l'entreprise, a justement été créée pour piloter et accélérer les flux physiques et d'informations, du fournisseur au client. Un constat aujourd'hui, les entreprises n'ont pas suffisamment intégré la valeur ajoutée de la logistique puisque cette fonction est soit inexistante, soit réduite au rôle d'exécution voire de sauvetage pour pallier la non performance des autres services. Nos entreprises ont plutôt tendance à se focaliser sur le court terme aux dépens de l'anticipation, à privilégier la technique à l'organisation, à concentrer leurs efforts sur le rendement de la production tellement plus noble que la ponctualité de la livraison.

Dans les années 70, l'industrie automobile a pourtant montré la voie, sous l'impulsion des performances du Toyotisme au Japon, elle a remis en cause ses méthodes de gestion et ses organisations pour intégrer la réduction des délais dans sa stratégie. **La méthode du Juste A Temps vise à ne fabriquer que les pièces dont on a besoin, au moment où l'on en a besoin.**

La réduction des délais de conception, de fabrication et de distribution entraîne une réduction significative des stocks (Matières premières, En-cours, Produits finis) afin non seulement de diminuer les capitaux immobilisés mais de limiter également les risques d'inventus ou d'obsolescence (réduction des gaspillages et des coûts de non qualité). **Rien de nouveau me direz-vous ! Certes, mais aussi combien d'entreprises appliquent ces préceptes et placent le délai au cœur de leur stratégie ?** Par exemple, la situation des acteurs du secteur aéronautique (compte tenu du retard sur le calendrier) serait-elle aussi préoccupante, en termes de stocks et en-cours (avec les impacts financiers associés), si ces bons vieux principes avaient été mis en œuvre ou mieux maîtrisés ?

**Par ailleurs, face aux délocalisations dans des pays à bas coûts, nos entreprises régionales pourront difficilement lutter longtemps sur les seuls critères prix et qualité, en revanche il reste un facteur clé de succès qu'il faut valoriser, le délai court. L'accélération des changements dans une mouvance perpétuelle, nécessite une réduction des délais, une réactivité et une flexibilité accrues. Dans ce contexte, les entreprises locales qui auront acquis l'atout délai (grâce à une véritable organisation logistique) garderont un avantage concurrentiel indéniable.**



Photo CLSO

Le transport, maillon essentiel de la Supply Chain, a également tout à gagner d'une meilleure organisation logistique, tant de leurs chargeurs que des destinataires. La conjoncture économique défavorable et la concurrence impitoyable qui règnent sur le marché du transport routier ne permettent pas toujours de répercuter financièrement les efforts et prouesses consentis pour « tenir » les délais. Les transporteurs doivent donc être force de propositions auprès de leurs donneurs d'ordres pour que ces derniers intègrent le plus en amont possible dans leur organisation les méthodes non seulement de respect mais également de réduction des délais. **Dans la réduction du coût logistique global, les transporteurs ont d'autres arguments que les seules baisses du prix du transport : stockage, manutention, emballage, supports d'information, échange de données, traçabilité... Mais encore faut-il avoir les interlocuteurs capables de les entendre.**



**Le Club Logistique du Sud-Ouest\***, conscient de ces enjeux stratégiques, consacrera sa journée annuelle de la logistique à la problématique de la réduction des délais pour ouvrir des pistes d'améliorations et de compétitivité (le 19 avril 2007 : « La performance par la maîtrise des délais » à Entiore). Tous les acteurs et membres de l'ORT sont bien évidemment cordialement invités à se joindre à nous. Pour plus d'informations, vous êtes invités à vous rendre sur le site du CLSO <http://www.clublogistique.asso.fr/>

Evènements marquants du quatrième trimestre 2006

Colloque franco-espagnol sur la logistique et les transports au travers des Pyrénées

Ce colloque s'est tenu à Toulouse le 30 novembre 2006 et a réuni un peu plus de 120 personnes. La journée a été très dense et les débats animés autour des présentations de Philippe DUONG (SAMARCANDE associé à l'Institut CERDA) et de Ghislaine BELIS (DRE Midi-Pyrénées).



L'Observatoire Régional des Transports et la Direction Régionale de l'Équipement Midi-Pyrénées remercient les personnes présentes, parfois venues de loin, pour leur participation active qui a permis au colloque d'être si vivant. Retrouvez les différentes présentations ainsi que les actes du colloque sur le site : <http://www3.midi-pyrenees.equipement.gouv.fr/>

Dans les propos tenus par cet élu, il est apparu que la Région a la volonté d'accompagner ce développement et a conscience que les plates-formes doivent être reliées entre elles. Une politique interrégionale voir eurorégionale est nécessaire pour satisfaire à la mise en place de ces relations privilégiées. Le maillage par les infrastructures reste primordial dans la chaîne du transport et de la logistique, avec tout particulièrement la nécessité de favoriser les échanges des deux côtés des Pyrénées. En ce sens, pour vaincre tout enclavement et décongestionner les deux points de passages autoroutiers existants sur les littoraux Atlantique et Méditerranéen, la Région plaide en faveur d'une traversée centrale des Pyrénées par une ligne ferroviaire réservée au fret.



Pierre FORGUES et Jean BERTIN

Suivant cette introduction, des témoignages ont été apportés par des entreprises implantées sur le site d'Eurocentre. Société Blanc-Transports – véhicules (Eric SENEGERS, Directeur) Société Danone (Véronique DU CREST, Responsable du site logistique de Toulouse) Manpower Transport-Logistique-Industrie (Frédéric BUSINARO, Responsable d'agence) Lavatrans (Jean-Marie COLLIN, Gérant)

Chacun s'est accordé à dire que le point fort du site est son accessibilité par tous modes. Eric SENEGERS a toutefois déploré l'absence d'une politique nationale forte permettant notamment le développement du fret ferroviaire pour intensifier les échanges.

Ces différentes interventions ont révélé que l'attente des entreprises réside principalement dans une volonté de voir la zone s'étendre pour permettre d'autres installations. La question sur l'avenir d'Eurocentre et surtout sa capacité à se développer est désormais posée en ces termes. Pour compléter ces témoignages et élargir le débat au grand Sud-Ouest de la France, la matinée s'est poursuivie par une présentation de la plate-forme multimodale Pyrénées-Méditerranée. Jean-Louis DELMAS, son Directeur, a fait part d'une expérience fédérant 6 sites logistiques du département des Pyrénées-Orientales. En charge d'un trafic de plus de 10 millions de tonnes/an, il s'agit d'un espace indispensable entre la péninsule ibérique et l'Europe du Nord. Une véritable réussite avec à l'horizon 2009 un projet ambitieux d'extension du terminal de transports combinés rail/route de Perpignan/Saint-Charles. Les illustrations données confirment que le développement de ces plates-formes multimodales est très lié aux infrastructures et aux grands équipements. Il était donc important de présenter des réalisations de nature à favoriser ces échanges.

Ces différentes interventions ont révélé que l'attente des entreprises réside principalement dans une volonté de voir la zone s'étendre pour permettre d'autres installations. La question sur l'avenir d'Eurocentre et surtout sa capacité à se développer est désormais posée en ces termes. Pour compléter ces témoignages et élargir le débat au grand Sud-Ouest de la France, la matinée s'est poursuivie par une présentation de la plate-forme multimodale Pyrénées-Méditerranée. Jean-Louis DELMAS, son Directeur, a fait part d'une expérience fédérant 6 sites logistiques du département des Pyrénées-Orientales. En charge d'un trafic de plus de 10 millions de tonnes/an, il s'agit d'un espace indispensable entre la péninsule ibérique et l'Europe du Nord. Une véritable réussite avec à l'horizon 2009 un projet ambitieux d'extension du terminal de transports combinés rail/route de Perpignan/Saint-Charles. Les illustrations données confirment que le développement de ces plates-formes multimodales est très lié aux infrastructures et aux grands équipements. Il était donc important de présenter des réalisations de nature à favoriser ces échanges.

Ces différentes interventions ont révélé que l'attente des entreprises réside principalement dans une volonté de voir la zone s'étendre pour permettre d'autres installations. La question sur l'avenir d'Eurocentre et surtout sa capacité à se développer est désormais posée en ces termes. Pour compléter ces témoignages et élargir le débat au grand Sud-Ouest de la France, la matinée s'est poursuivie par une présentation de la plate-forme multimodale Pyrénées-Méditerranée. Jean-Louis DELMAS, son Directeur, a fait part d'une expérience fédérant 6 sites logistiques du département des Pyrénées-Orientales. En charge d'un trafic de plus de 10 millions de tonnes/an, il s'agit d'un espace indispensable entre la péninsule ibérique et l'Europe du Nord. Une véritable réussite avec à l'horizon 2009 un projet ambitieux d'extension du terminal de transports combinés rail/route de Perpignan/Saint-Charles. Les illustrations données confirment que le développement de ces plates-formes multimodales est très lié aux infrastructures et aux grands équipements. Il était donc important de présenter des réalisations de nature à favoriser ces échanges.

Ces différentes interventions ont révélé que l'attente des entreprises réside principalement dans une volonté de voir la zone s'étendre pour permettre d'autres installations. La question sur l'avenir d'Eurocentre et surtout sa capacité à se développer est désormais posée en ces termes. Pour compléter ces témoignages et élargir le débat au grand Sud-Ouest de la France, la matinée s'est poursuivie par une présentation de la plate-forme multimodale Pyrénées-Méditerranée. Jean-Louis DELMAS, son Directeur, a fait part d'une expérience fédérant 6 sites logistiques du département des Pyrénées-Orientales. En charge d'un trafic de plus de 10 millions de tonnes/an, il s'agit d'un espace indispensable entre la péninsule ibérique et l'Europe du Nord. Une véritable réussite avec à l'horizon 2009 un projet ambitieux d'extension du terminal de transports combinés rail/route de Perpignan/Saint-Charles. Les illustrations données confirment que le développement de ces plates-formes multimodales est très lié aux infrastructures et aux grands équipements. Il était donc important de présenter des réalisations de nature à favoriser ces échanges.

Ces différentes interventions ont révélé que l'attente des entreprises réside principalement dans une volonté de voir la zone s'étendre pour permettre d'autres installations. La question sur l'avenir d'Eurocentre et surtout sa capacité à se développer est désormais posée en ces termes. Pour compléter ces témoignages et élargir le débat au grand Sud-Ouest de la France, la matinée s'est poursuivie par une présentation de la plate-forme multimodale Pyrénées-Méditerranée. Jean-Louis DELMAS, son Directeur, a fait part d'une expérience fédérant 6 sites logistiques du département des Pyrénées-Orientales. En charge d'un trafic de plus de 10 millions de tonnes/an, il s'agit d'un espace indispensable entre la péninsule ibérique et l'Europe du Nord. Une véritable réussite avec à l'horizon 2009 un projet ambitieux d'extension du terminal de transports combinés rail/route de Perpignan/Saint-Charles. Les illustrations données confirment que le développement de ces plates-formes multimodales est très lié aux infrastructures et aux grands équipements. Il était donc important de présenter des réalisations de nature à favoriser ces échanges.



Vendredi 1er décembre 2006, l'Observatoire Régional des Transports de Midi-Pyrénées a organisé un forum autour du thème « Eurocentre: une opportunité pour le transport et la logistique en Midi-Pyrénées – La logistique dans l'Eurorégion »

Cette manifestation s'est déroulée dans les locaux de la CRCI à Blagnac sous la présidence de Jean BERTIN, Président de l'ORT Midi-Pyrénées et représentant de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie.



Elle a rassemblé une cinquantaine de participants du transport et de la logistique issus des secteurs privé et public.

Dans le prolongement du colloque de la veille, l'événement du 1er décembre s'est inscrit dans une dimension élargie à l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée.

A titre d'introduction, Pierre FORGUES, Député des Hautes-Pyrénées, Vice-Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées a indiqué l'importance de la chaîne des transports et de la logistique en notant son rôle essentiel dans l'économie, à une échelle qui dépasse largement nos frontières.

Il a entendu préciser que cet élargissement avec des échanges européens très fortement mondialisés nous conduit à porter une attention toute particulière sur l'avenir des sites logistiques du grand Sud-Ouest européen qui aujourd'hui connaissent en fonction de leur localisation des développements plus ou moins rapides et importants. Ainsi du côté français, la position du secteur reste encore faible face aux ambitions espagnoles et à la situation que connaît le Nord de l'Europe.

En Midi-Pyrénées, la plate-forme multimodale EUROCENTRE, localisée au nord de l'agglomération Toulousaine fait partie depuis sa création en 1989, de ces zones logistiques. Les collectivités territoriales très impliquées dans la réalisation de ce site ont voulu mettre en place, sur 300 hectares, un pôle spécifique connecté directement aux infrastructures. Une stratégie qui porte à l'heure actuelle ses fruits au sein d'une région pourtant à l'écart des principaux flux logistiques.

Deux exemples ont ainsi été évoqués:

► « l'autoroute ferroviaire Perpignan-Luxembourg » avec l'intervention de Pierre VERDIER, responsable du Pôle Trafic et des projets multimodaux à la Direction Générale ASF, a permis de prendre connaissance d'un projet qui dès le mois de mars 2007 permettra, sur un parcours de 1000 km, un trafic entre l'Europe du Sud et du Nord. Une liaison visant à satisfaire par un service ferroviaire de qualité des échanges en pleine croissance.

► Autre réalisation, « Toulouse port sec de Barcelone », présentée par Jordi CISTERO, représentant le Centro Intermodal de Logistica, SA de Barcelone (CILSA) et par Nathalie THOMAS, en charge du Terminal Maritime de Toulouse (TMT). Ce dernier exposé a conduit à apprécier les liens qui peuvent s'établir pour le développement des échanges entre le premier port d'Espagne et son port sec situé sur la plate-forme logistique Eurocentre; une manière de permettre au-delà des frontières un processus d'expansion et de complémentarités portuaires et logistiques avec le grand Sud-Ouest européen.

**En conclusion de ce forum, Thierry VATIN, Directeur Régional Adjoint à la Direction Régionale de l'Équipement de Midi-Pyrénées a remercié tous les participants qui lors de cette matinée ont permis un débat très riche et porteur d'un intérêt certain dans les échanges et les confrontations entre les acteurs privés et publics.**

Sur les « idées fortes » à retenir en terme de logistique, il a ainsi mis l'accent sur le fait qu'elle s'inscrit comme une activité importante à grande échelle avec des plates-formes qui selon le souhait des entreprises, en particulier sur Eurocentre, doivent se développer. Pour cela, il est important que les acteurs se projettent dans l'avenir et mettent en oeuvre une stratégie coordonnée entre les régions. Sur les grandes infrastructures qui donnent lieu à débat, il a engagé les acteurs à porter une réflexion en terme de financement, de développement durable et d'acceptation par les populations. Il s'agit d'un sujet délicat qui pose problème quelque soit le type d'infrastructure à mettre en place. Face à ces enjeux, on retiendra avant tout de cette matinée la nécessité de reconduire ce type de manifestation de façon à poursuivre les réflexions autour du devenir des pôles logistiques du Grand Sud-Ouest européen.

### ► Un échange autour du transport du bois en Midi-Pyrénées

Le 7 décembre 2006 s'est tenue à Toulouse une réunion régionale sur le transport du bois.

A cette occasion la Direction Régionale de l'Équipement en coordination avec la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt ont proposé une réunion d'échanges entre les professionnels de la filière bois, notamment les transporteurs et les gestionnaires de voirie.



Plus d'une quarantaine de personnes ont ainsi participé à cette matinée fort enrichissante qui après un rappel réglementaire introduit par Elisabeth Le NET de l'AFOCEL a permis un débat animé autour des interventions suivantes :

#### **La relation du transporteur avec le gestionnaire de voirie:**

- René MASSAT, Vice-Président du Conseil Général de l'Ariège
- Erick CONSTENSOU, Conseil Général de la Haute-Garonne
- Jacques MATHOU, Transporteur

#### **La relation du transporteur avec le donneur d'ordres:**

- Paul MAURIN, Tembec
- Stéphane VIEBAN, Directeur Alliance Forestière

A l'issue de cette réunion les acteurs du monde forestier n'ont pas exclu de poursuivre ces réflexions collectives et de se revoir...

## Prochaines rencontres en 2007

### LES TRANSPORTS ROUTIERS EN 2006

la Direction Régionale de l'Équipement et la Direction Régionale du Travail et des Transports organisent le **vendredi 30 mars 2007 de 10 h à 12h30** une présentation d'un bilan régional des actions relatives au transport routier du ministère chargé des transports. A cette occasion une analyse des évolutions des contextes économiques et sociaux sera apportée.

Cet événement organisé en partenariat avec:

- les organisations professionnelles de transports routiers,
- les organisations syndicales de conducteurs routiers,
- des représentants d'autres organisations dont l'ORT Midi-Pyrénées

se tiendra à Toulouse dans les locaux de **Campus Trafic – ZAC du Mont-Blanc, 2 impasse Alphonse Brémond**

**Contacts : Information – inscription DRE Midi-Pyrénées -Division des Transports Routier - Téléphone : 05 61 58 54 22**

### DECOUVRIR DES METIERS ET DES FORMATIONS avec les petits déjeuners du transport

Réunions d'informations et d'échanges pour les prescripteurs d'emploi.

En liaison avec les organisations professionnelles de transport, l'AFT-IFTIM et PROMOTRANS, l'ORT propose au cours de l'année 2007, les actions suivantes:

- |                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>1er février 2007</b> | les métiers de conducteur routier de voyageurs (présentation des filières de formation)   |
| <b>26 avril 2007</b>    | Visite d'entreprise -secteur voyageurs  |
| <b>28 juin 2007</b>     | les métiers de conducteur routier de marchandises (présentation des filières de formation)  |
| <b>4 octobre 2007</b>   | visite d'entreprise- secteur marchandises   |
| <b>13 décembre 2007</b> | les métiers d'opérateurs logistiques (préparateurs de commandes, magasiniers...etc) présentation et évolutions notamment au regard des nouvelles technologies |

**Contact ORT: 05 61 58 54 09**

## INSCRIPTION AU REGISTRE DES TRANSPORTEURS: Extension aux véhicules de moins de 4 roues

Entrée en vigueur au 1er janvier 2007 : L'article 24 de la loi n°2006-10 du 5 janvier 2006 relative à la sécurité et au développement des transports a étendu le champ d'application de la réglementation du transport public routier de marchandises aux entreprises utilisant des véhicules motorisés de moins de 4 roues. Les entreprises utilisant exclusivement ce type de véhicules sont soumises, à l'instar des autres entreprises de transport public routier de marchandises, aux dispositions du décret n° 99-752 du 30 août 1999 modifié.

**En savoir plus :** Arrêté d'application du 14 décembre 2006 relatif aux transports publics routiers de marchandises assurés par des véhicules motorisés de moins de quatre roues (JO n°297 du 23 décembre 2006)\*.

Contacts : Direction Régionale de l'Équipement – Division des transports routiers – téléphone : 05 61 58 54 22 [www3.midi-pyrenees.equipement.gouv.fr](http://www3.midi-pyrenees.equipement.gouv.fr)

## INTERDICTIONS COMPLEMENTAIRES DE CIRCULATION : Le calendrier 2007 est paru

- (Arrêté du 22 décembre 2006 JO n°301 du 29 décembre 2006)\* : Le transport d'enfants effectué par des véhicules affectés au transport en commun de personnes est interdit sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier les samedis 28 juillet et 4 août 2007.

- (Arrêté du 15 décembre 2006 et son annexe JO n°300 du 28 décembre 2006)\* : Les véhicules ou ensemble de véhicules de plus de 7,5 tonnes de poids total autorisé en charge affectés au transport de marchandises sont interdits de circulation au périodes suivantes:

En période hivernale, la circulation est interdite les samedis 17 et 24 février, et 3 et 10 mars sur les routes du réseau Rhône-Alpes définies en annexe de l'arrêté précité.

Pour l'été 2007 sur l'ensemble du réseau routier il sera interdit de circuler les samedis 21 et 28 juillet, 4, 11 et 18 août.

## GENERALISATION DU LIMITEUR DE VITESSE: Entrée en vigueur de nouvelles mesures

(Décret 2005-186 du 25 février 2005 et arrêté du 25 février 2005 modifié) A compter du 1er janvier 2007:

- Tous les véhicules d'un Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) > à 3,5 tonnes doivent être équipés d'un limiteur de vitesse à 90 km/h en transport routier de marchandises (pas d'effet rétroactif pour les véhicules de PTAC ≤ à 12 tonnes mis en circulation avant le 1er octobre 2001)

- Tous les véhicules de transport en commun de personnes doivent être équipés d'un limiteur de vitesse à 100 km/h ( pas d'effet rétroactif pour les véhicules de PTAC ≤ 10 tonnes mis en circulation avant le 1er octobre 2001)

## VITESSES MAXIMALES AUTORISEES : Modifications du code de la route pour certains véhicules utilisés pour le transport de personnes et de marchandises

(Décret n° 2006-1812 du 23 décembre 2006 JO n° 303 du 31 décembre 2006)\* : Les vitesses maximales autorisées sont modifiées pour tenir compte notamment de la généralisation du limiteur de vitesse. Les véhicules suivants sont concernés:

- les véhicules poids lourds au delà de 3,5 tonnes de PTAC;
- les ensembles de véhicules destinés au transport de personnes;
- les véhicules de transport en commun de personnes

## TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR LA ROUTE : « Arrêté ADR » modifié

Suivant l'évolution de l'ADR 2007 ( signalisation des véhicules, stationnement, sécurité dans les tunnels routiers.....), l'arrêté ADR du 1er juin 2001 a été modifié.(Arrêté du 22 décembre 2006 JO n° 301 du 29 décembre 2006)\*

## DECRET «TEMPS DE TRAVAIL»: Un nouveau texte pour le transport de marchandises

(Décret n° 2007-13 du 4 janvier 2007)\* Après l'annulation partielle du Conseil d'Etat du 18 octobre 2006, une nouvelle version du décret « Temps de Travail » applicable aux entreprises de transport routier de marchandises a été publié au JO du 5 janvier 2007.

\*Références à retrouver sur le site : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

## BREVE

### LE SUIVI DES ENTREPRISES DU TRANSPORT EN MIDI-PYRENEES:

#### Les chiffres au 31 décembre 2006

#### Les registres des transporteurs Midi-Pyrénées

Entreprises inscrites transportant des voyageurs : .....	1 064
Entreprises inscrites transportant des marchandises : .....	2 267
Inscriptions de l'année 2006: .....	294
Radiations dans l'année 2006: .....	177
Nombre de titres valides: .....	22 077

#### Capacité financière et professionnelle

Entreprises de TRM ayant renvoyé leur déclaration de capacité financière : ..	1 404
Entreprises de TRM à capacité financière insuffisante : .....	164
dont entreprises à capitaux propres négatifs : .....	90
Diplômes délivrés dans l'année 2006 : .....	247

Source: DRE/Division des Transports Routiers

L'ORT est une association loi 1901 rassemblant les partenaires du transport en Midi-Pyrénées : organisation professionnelles, chambres consulaires, Direction Régionale de l'Équipement et autres administrations, Conseil régional, autorités organisatrices des transports.

L'animation et le secrétariat de l'Observatoire Régional des Transports Midi-Pyrénées sont assurés par la DRE, division transport : Cité administrative, bld A. Duportal, 31074 Toulouse

Tél: 05.61.58.54.09 - Fax:05.61.58.55.48

Directeur de la publication : Jean Bertin

Rédactrice en chef :

Suzanne Soubrenie Bordet

Conception : DRE Joëlle Nivet

Photos: DRE

Impression : Lecha

Dépôt légal : Février 2007

ISSN : 1625 - 6034



Direction Régionale de l'Équipement